

COMMUNE DE LA TABLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

Membres en exercice : 9
Membres présents : 7

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Michel FORAY, Christiane GIRARD, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Patrice CHAPPELLET,

Absents excusés : Lina NOVEL CATIN (Pouvoir à Chantal PERRAZ)
Geoffrey THOMAS (Pouvoir à Jean-François CLARAZ)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Ordre du jour

1. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité

1. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESOSERIE (DELIB 2026.02.01)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune a engagé, au cours du second semestre 2025, plusieurs opérations de travaux d'importance. Ces opérations ont nécessité une avance de trésorerie conséquente afin d'assurer le règlement des bureaux d'études et des entreprises intervenantes.

Il précise que certaines avances de subventions sollicitées dans le cadre de ces opérations n'ont pas encore été versées et que les demandes de solde sont actuellement en cours d'instruction.

Compte tenu de cette situation et afin de faire face à une éventuelle insuffisance temporaire de liquidités, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de contracter une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 135 000 €, sur une durée de 12 mois, destinée à faciliter l'exécution budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de solliciter auprès du Crédit Agricole des Savoie l'attribution d'une ligne de crédit à court terme d'un montant de 135 000 €, pour une durée de 12 mois, aux conditions annexées à la présente délibération.

Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la commune et au plus tard à l'échéance fixée ;

La séance est levée à 18 heures 50

La Secrétaire de séance
Claudine PERRIN



Le Maire
Jean-François CLARAZ


